

COMMUNE DE FAYE SUR ARDIN

Séance du 1^{er} juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier du mois juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle des délibérations en réunion ordinaire.

Présents : MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, MACOUIN Martine, TRAMAUX Julien, BONNET Guillaume, ANQUETIL Guillaume, BAUDOUIN Wilfried, RIMBEAU Jean-François, RENAULT Françoise, BOUTINEAU Francis.

Excusés : BERTAUD Chantal.

Absents : POIRAUDEAU Frédéric, ALLOUCHE Cédric.

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Madame RENAULT Françoise Madame le Maire ouvre la séance et demande à Madame RENAULT Françoise de donner lecture du précédent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

- Présentation de la première esquisse du projet d'aménagement du bourg
- Logement locatif – fixer le montant du loyer
- Enfouissement réseau, évaluation définitive
-
- Questions diverses

DCM - 2024 - 032 - Présentation de l'esquisse du projet d'aménagement du bourg

Madame Alice BROILLIARD, paysagiste conceptrice, a fait parvenir une première esquisse du projet d'aménagement du centre bourg. Monsieur BONNET Guillaume, conseiller, qui a suivi le projet depuis le début et assisté aux réunions, présente le projet.

L'esquisse porte sur l'aménagement de la départementale 156 de Notebis à l'entrée nord du bourg jusqu'à la route de Villiers en Paine sortie sud, en incluant la cour et le parking de la mairie ainsi que les parcelles de terrain (anciennement PRUNIER)

Pour la continuité du projet, Madame BROILLIARD a demandé que la commune fasse réaliser un relevé topographique, quatre cabinets ont répondu à l'appel d'offre :

- Cabinet GEOSAT de PESSAC pour un montant HT de	9 320.00 €
- Cabinet AB TOPO de ROCHEFORT pour un montant HT de	7 280.00 €
- Cabinet GEOFIT de NANTES pour un montant HT de	6 350.00 €
- Cabinet AIR GEO de Niort pour un montant HT de	7 300.00 €

Les propositions sont équivalentes au cahier des charges, le cabinet retenu est le moins onéreux soit le cabinet GEOFIT de NANTES pour un montant HT de 6 350,00 HT soit un montant TTC de 7 600.00.

DCM - 2024 - 032 - Logement locatif 1- rue Etienne RIVET (28 route de Niort)

Suite au départ de la locataire du 1, rue Etienne RIVET, des travaux de peinture étaient nécessaire sur l'ensemble du logement. L'entreprise Thierry SONNARD a réalisé les travaux de peinture des murs, plafonds, portes et escalier en ciment pour un montant HT de 9 640.94 € soit un montant TTC de 10 605.03 €.

Le logement comporte cuisine, séjour, trois chambres, un garage sur terrain arboré et clos. Madame le maire demande à l'assemblée de définir le loyer pour les nouveaux locataires.

Après avoir délibéré le loyer est fixé à 630 € mensuel et une caution du même montant.

DCM - 2024 - 034 - Enfouissement de réseau rue du Dragor (route de Niort)

Le conseil municipal avait le 5 ddécembre2022 validé l'évaluation concernant l'enfouissement des réseaux route de Niort pour un montant reste à charge de la commune de 61 917.34 €

	Coût total en Euros H.T	Financement à la charge du SIEDS		Financement à la charge d' ORANGE	Financement à la charge de la commune
Réseau électrique tranche 1	106 735 €	70 %	75 000 €	0 €	31 735 €
Communication électroniques tranche 2	27 719 €	0 %	0 €	11 709 €	16 010 €
Réseau éclairage public	21 732.34 €	7 560.00 €		0 €	14 172,34 €
Total	156 186,34 €	82 560 €		11 709 €	61 917.34 €

La première partie de renforcement des réseaux, à l'entrée sud du bourg au niveau du parking du cimetière, est presque terminée. Le SIEDS souhaite lancer les travaux d'enfouissement prévus fin 2024 début 2025 en continuité du renforcement.

La première évaluation datant de 2022 a dû être actualisée. Le SIEDS a adressé la nouvelle évaluation qui a beaucoup augmenté par rapport à la précédente le reste à charge de la commune s'élève à 90 207.03 €.

	Coût total en Euros H.T	Financement à la charge du SIEDS		Financement à la charge d' ORANGE	Financement à la charge de la commune
Réseau électrique tranche 1	154 812 €	58 %	90 000 €	0 €	64 812 €
Communication électroniques tranche 2	16 621 €	0 %	0 €	14 113 €	2 508 €
Réseau éclairage public	32 424.26 €	9 537.23 €		0 €	22 887.03 €
Total	203 857.26 €	99 537.23 €		14 113 €	90 207.03 €

Les membres du conseil municipal, après réflexion, décident de maintenir les travaux d'enfouissement sachant que le projet d'aménagement de la route de Niort est en cours et que l'enfouissement des réseaux doit-être réalisé en amont. L'assemblée valide la nouvelle tarification des travaux à l'unanimité consciente de la nette augmentation des prix.

Afin de réduire le montant du reste à charge de la commune, il est décidé d'imputer le fond de solidarité départementale de la mandature sur ce projet d'enfouissement. Cette aide s'élève à un montant de 41 406,00 €.

QUESTIONS DIVERSES

Fête 14 juillet

Cette année il n'y aura pas de match de foot amical. Pour le repas, il sera fourni par la Croix Marand, le dessert et le pain seront fourni par la boulangerie de Saint-Pompain.
Les élus disponibles sont conviés à 10 heures pour la préparation.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents

MICOU Corine		ANQUETIL Sébastien	
AUDEBERT Claude		ALLOUCHE Cédric	Absent
LUCAS Franck		BERTAUD Chantal	Absente
MACOUIN Martine		BONNET Guillaume	
RIMBEAU Jean-François		BAUDOUIN Wilfried	
BOUTINEAU Francis		TRAMAUX Julien	
POIREAUDEAU Frédéric	Absent	RENAULT Françoise	

Réunion du 1 er juillet 2024